

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 février 2018

Date de la convocation : 20/02/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Etaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président,
M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Claude BOSIO,
M. Christophe BOUVIER, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN,
M. Christophe CHARLES, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, ; Mme Thérèse COROMPT,
M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET, Mme Annie
DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette
GIRARDON-TOURNIER, M. Christian JANIN, Mme Christiane JURY, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard
LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Guy MARTINET, M. Jean-François
MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. Daniel PARAIRE, M. René PASINI,
Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, Mme Hermine PRIVAS, M. Thierry
QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES,
Mme Blandine VIDOR.

Absents suppléés : Mme Annick GUICHARD représentée par son suppléant M. Michel CHARMET,
Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT représentée par son suppléant M. Alain GERBAUD, M. Bernard
LOUIS représenté par son suppléant Mme Virginie COUCHOUD, M. André MASSE représenté par son
suppléant M. Jean FOURDAN.

Ont donné pouvoir : Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, M. Max KECHICHIAN à
M. Marielle MOREL, M. Isidore POLO à M. Christian JANIN, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL
BOUKILI-MALLEIN.

Absent : M. Adrien RUBAGOTTI.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **ASSAINISSEMENT** – Moidieu-Détourbe - zonage assainissement : approbation de la carte
de zonage des eaux usées

Rapporteur : Alain CLERC

NOTE DE SYNTHÈSE

Par délibération du 26 septembre 2012, ViennAgglo a approuvé les zonages d'assainissement eaux usées et pluviales de la commune de Moidieu-Détourbe. Ils définissent de manière prospective les modes d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) les plus appropriés techniquement, économiquement et en matière environnementale sur chaque partie du territoire.

Par délibération du 18 mai 2017, ViennAgglo a approuvé la modification du zonage d'assainissement existant, rendue nécessaire afin de l'adapter au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune et aux textes réglementaires en matière d'assainissement.

L'enquête publique unique et conjointe au PLU et au zonage d'assainissement modifié s'est déroulée du 17 octobre au 17 novembre 2017. Le commissaire enquêteur a remis ses conclusions motivées le 8 décembre 2017.

En conclusion, le commissaire enquêteur émet un avis favorable à la modification du zonage d'assainissement de la commune de Moidieu-Détourbe proposée par Vienne Condrieu Agglomération (ex-ViennAgglo), en date du 8 décembre 2017, sous réserve d'intégrer au zonage d'assainissement collectif, les habitations construites ou ayant fait l'objet d'une autorisation de construction pendant la période d'étude du PLU (soumis au précédent POS).

Dans ces conditions, il est proposé d'approuver la nouvelle carte de zonage d'assainissement des eaux usées de Moidieu-Détourbe en ajoutant les parcelles AT 614, AC 457, AS 291 et AL 360.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2224.10,

VU le Code de l'urbanisme notamment les articles L123.10 et R123.19,

VU la délibération n°12-192 du Conseil Communautaire de ViennAgglo du 26 septembre 2012 approuvant les cartes de zonage de la commune de Moidieu-Détourbe,

VU la délibération n°17-95 du Conseil Communautaire de ViennAgglo du 18 mai 2017 approuvant la modification de la carte de zonage des eaux usées de la commune de Moidieu-Détourbe,

VU la délibération n°17-96 du Conseil Communautaire de ViennAgglo du 18 mai 2017 approuvant le lancement d'une enquête publique unique pour la modification du zonage d'assainissement des eaux usées et l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Moidieu-Détourbe,

VU l'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur,

VU l'avis de la commune de Moidieu-Détourbe en date du 21 février 2018,

VU l'avis du Bureau Communautaire de ce jour,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE la carte de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de Moidieu-Détourbe.


AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 27 février 2018

Le Président certifie que la présente délibération
et a été publiée le - 2 MARS 2018



Pour extrait certifié conforme
Le Président,


Thierry KOVACS